



SM "entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle" (Siren : 200079077)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Nantes
Arrondissement	Nantes
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	27/12/2017
Date d'effet	01/01/2018

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	Mme Catherine BASSANI-PILLOT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	32 quai de Versailles
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	44000 NANTES
Téléphone	02 40 48 24 42
Fax	02 40 48 24 46
Courriel	syndicat-mixte-eden@wanadoo.fr
Site internet	www.edenn.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	800 621
Densité moyenne	361,71

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
49	CC Anjou Bleu Communauté (244900809)	CC
44	CC d'Erdre et Gesvres (244400503)	CC
49	CC des Vallées du Haut-Anjou (200071868)	CC
44	CC du Pays d'Ancenis (244400552)	CC
44	Nantes Métropole (244400404)	Métropole

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
Environnement et cadre de vie
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
A la carte : La compétence a été conservée par : Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, Nantes Métropole, Communauté Urbaine, Communauté de communes du pays d'Ancenis
Par substitution
- Autres actions environnementales
<i>Pour l'ensemble des EPCI à FP adhérents, une compétence d'animation, telle que définie à l'alinéa 12 de l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement : l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique ; en l'occurrence le sous-bassin versant de l'Erdre ; comprenant : La recherche de financement pour les actions des maîtres d'ouvrages locaux ; La réalisation d'études et d'activités d'observation, de surveillance et de gestion visant à sauvegarder les espaces humides propices à la biodiversité, à la qualité de l'eau et à sa libre circulation ; Des actions d'information, de pédagogie et de coordination stratégique des actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), à l'échelle du bassin versant de l'Erdre, via notamment l'animation du contrat de bassin versant, ces actions étant portées localement ; Une activité de conseil aux maîtres d'ouvrages locaux sur les modes d'entretien et de gestion de milieux. Pour Nantes Métropole, Communauté de Communes du Pays d'Ancenis et Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, une compétence d'animation, comprenant : L'animation des sites Natura 2000 ; L'animation du site RAMSAR des Marais de l'Erdre (sous réserve de sa labellisation par les autorités compétentes) ;</i>
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)